

Communications diverses

M. LE MAIRE : Je voudrais tout d'abord souligner qu'élus et agents du service des sports, étions ensemble il y a quelques instants pour saluer le départ de notre ami Jean-Loup COLY qui doit encore être en train de serrer des mains dans la salle d'à côté mais qui va nous rejoindre. Jean-Loup COLY va donc nous quitter, il vient de nous dire cela avec beaucoup d'émotion. Il va nous quitter pour rejoindre la ville de Montoux où il sera directeur de la communication et directeur de cabinet du maire. Je voudrais devant le Conseil Municipal saluer à nouveau l'action exemplaire de Jean-Loup et son engagement pour faire avancer un grand nombre de dossiers. Jean-Loup, j'étais en train de dire du bien de toi, alors c'est bien que tu arrives. Donc Jean-Loup va rejoindre la ville de Montoux, à 10 km d'Avignon. Comme je vais souvent à Avignon, quand il y a un festival, j'irai le voir à Montoux. On vient de le faire avec les élus et le service des sports, mais je voulais devant le conseil municipal réuni te redire toute notre amitié et combien on avait apprécié ton passage ici à Besançon, combien tu as été efficace. Tu as soutenu le sport d'élite, le sport de haut niveau, le sport de masse. Tu as fait avancer des grands dossiers comme le Palais des Sports et le BRC. Tu pars parce que tu as toujours considéré qu'un élu, tu l'as dit il y a un instant, devait avoir un métier, un emploi, peut-être à part pour le maire qu'on autorise à ne faire que cela. Je voudrais te redire devant notre assemblée et devant le public qui est là que c'est avec regret que nous te voyons partir pour le Midi, dans ce qui est pour la gauche une terre de mission. Alors sois un bon missionnaire pour nos idées là-bas et sois aussi efficace auprès du maire de Montoux que tu l'as été ici à Besançon. Je te remercie chaleureusement pour ce que tu as fait, pour ces deux années et demi que nous avons partagées à Besançon, trois années avec la campagne et les cinq années précédentes où nous avons eu la chance, avec Paulette, de te côtoyer à l'assemblée. Merci Jean-Loup.

Je voudrais aussi saluer ce soir un fonctionnaire territorial à la carrière exemplaire en la personne de Madeleine DEVERS dont c'est ce soir le dernier conseil municipal. Vous ne la connaissez peut-être pas, c'est une personne très efficace mais très discrète que l'on peut applaudir (applaudissements). Madeleine DEVERS est entrée en 1962 à la Mairie. Elle a franchi tous les échelons. Je crois qu'elle n'a travaillé qu'à la mairie de Besançon où elle est entrée par la petite porte et a terminé directeur territorial. Elle a d'ailleurs été très longtemps un des seuls directeur territorial femme de la mairie de Besançon. Madame DEVERS, merci pour ce que vous avez fait, vous êtes de celles qui ont très largement contribué auprès de Jean MINJOZ, puis de Robert SCHWINT et de moi-même au développement de cette ville. Nous vous souhaitons, non pas une bonne retraite car je sais que vous avez plein d'activités, je vous ai déjà rencontrée dans de nombreuses associations, entre autres celle de Victor Hugo, qui vont savoir mettre à profit tous vos talents, notamment entre autres pour la tenue des comptes, l'organisation des budgets... En tout cas merci pour cette belle carrière et passez une bonne retraite à Besançon. Cela m'ennuie d'employer ce mot retraite car vous êtes encore jeune. Occupez bien vos loisirs maintenant ! Merci beaucoup.

Je voudrais aussi avoir une pensée ce soir pour les employés de Leader Price. J'ai été alerté aux aurores de la catastrophe qui est arrivée à Leader Price à Besançon. Vous savez que ce grand magasin que beaucoup d'entre vous continuent à appeler encore le Suma de Saint-Claude a été totalement détruit par un incendie. Je ne me prononcerai pas sur les causes de cet incendie car une enquête est en cours mais il y a quand même de fortes suspicions pour que cela ne soit pas un accident, la justice le dira. Je voudrais dire en votre nom comme je l'ai fait ce matin à la direction de Leader Price et au personnel que j'ai rencontré sur le coup des 7 h 30 - 8 h, toute notre solidarité, notre révolte par rapport à cet incendie qui va d'une part priver une trentaine de personnes d'emplois, et d'autre part tout un quartier d'un équipement, d'une surface de proximité dont il a besoin. Le quartier de Saint-Claude, comme le disait d'ailleurs ce matin M. VERNY, pâtissier, est un quartier qui n'a pas de problème particulier. C'est un quartier qui vit bien et il est vraiment complètement traumatisé par cet incendie. Je me suis rendu à Leader Price, il ne reste plus rien si ce n'est la façade, tout le reste a été détruit. J'ai demandé à mon directeur de cabinet de faire part à la direction et au personnel de notre solidarité. J'ai demandé aux adjoints au commerce et au

développement économique, à savoir Jacques MARIOT et Vincent FUSTER de se mettre en rapport dès demain avec la direction de Leader Price pour voir dans quelles conditions nous pouvions l'aider à éventuellement reprendre une activité provisoire ailleurs, comment nous allons pouvoir gérer ce problème. Nous allons donc avec Vincent et Jacques mettre tous nos moyens pour aider le personnel. Il y a une trentaine de personnes qui sont en chômage technique et pour lesquelles on n'a pas beaucoup d'assurance quant au devenir de leur emploi et c'est vraiment une catastrophe pour ces personnes. Je redis aussi notre solidarité à l'entreprise car lorsqu'un magasin brûle, c'est une catastrophe pour le personnel mais aussi pour l'entreprise.

Dont acte.